

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 29 novembre 2019

DECLARATION
SANS SUITE DE LA
CONSULTATION
D'ASSISTANCE
DANS LA
CONDUITE DE LA
DEMARCHE ET
REALISATION DE
PLANS DE
MOBILITES
AUPRES DES
EMPLOYEURS DU
TERRITOIRE DU
GENEVOIS
FRANÇAIS

L'an deux mil dix-neuf le vingt-neuf novembre à douze heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 22 novembre 2019

Secrétaire de séance : Christian PERRIOT

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Daniel RAPHOZ – Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marc MENEGHETTI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Judith HEBERT – M. François DEVILLE, suppléant de M. Jean-Yves MORACCHINI - Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de M. Patrick PERREARD

• Délégués représentés :

M. Vincent SCATTOLIN, donne pouvoir à M. Christophe BOUVIER

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Michel BOUCHER – M. Yves CHEMINAL – M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Muriel BENIER – M. Patrice DUNAND –

N° CS2019-41

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 22
Pouvoirs : 1

Mme Judith HEBERT – M. Vincent

Yves MORACCHINI – M.

M. Christophe MAYET – M. Patrick PERREARD –

M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE

**DECLARATION SANS SUITE DE LA CONSULTATION
D'ASSISTANCE DANS LA CONDUITE DE LA DEMARCHE ET
REALISATION DE PLANS DE MOBILITES AUPRES DES
EMPLOYEURS DU TERRITOIRE DU GENEVOIS FRANCAIS**

Une procédure d'appel d'offres a été engagée le 18 juillet 2019 par l'envoi d'un avis de publicité au BOAMP, au JOUE et sur la plateforme de dématérialisation, en vue de la passation d'un marché d'assistance dans la conduite de la démarche et réalisation de plans de mobilités auprès des employeurs du territoire du Genevois français. Il s'agit d'un marché mixte.

Une partie des prestations est réalisée sous la forme d'un marché ordinaire, une partie des prestations est réalisée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un maximum de 100 000€ HT par période. La durée de la période initiale est de 14 mois à compter de la notification. Le marché est reconductible 2 fois 12 mois.

La date limite de remise des offres était fixée au 19 septembre 2019. A cette date, 6 plis ont été réceptionnés.

En cours d'analyse des offres, des imprécisions dans la définition du besoin ont été révélées rendant impossible toute comparaison des offres entre elles.

Le dossier de consultation doit être remanié afin d'assurer l'efficacité de la commande publique. Aussi, il apparaît nécessaire de déclarer cette consultation sans suite pour motif d'intérêt général.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECLARE** sans suite pour motif d'intérêt général la consultation dite d'assistance dans la conduite de la démarche et réalisation de plans de mobilités auprès des employeurs du territoire du Genevois français.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

Publié ou notifié le

06 DEC. 2019

06 DEC. 2019

Le Président,
Jean DENAIS

